



Programme de FORMATION BTS Aménagements Paysagers

Durée

La formation est diplômante sur 2 ans, elle se déroule en alternance de début septembre à fin août, de la manière suivante :

- ✓ 1505 h en centre de formation
- ✓ 2135 h en entreprise
- ✓ Alternance semaines au CFA, semaine en entreprise

Lieu de formation

Sur site : CFA Vallée de l'Hérault, chemin de Carabotte 34150 Gignac.

Public visé

La formation diplômante du BTS Aménagements Paysagers, forme des apprentis de 16 à 26 ans. Etablissement accessible aux personnes en situation de handicap.

Modalités d'accès / Pré requis / Nombre de stagiaire

- ✓ Après un BAC général, professionnel ou technologique
- ✓ Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise avant le début de la formation

Effectif : 15 personnes.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrements mis en œuvre

- ✓ Moyens pédagogiques

Alternance de face à face pédagogiques et de mises en situations pratiques. Prises de notes et échanges de supports de formation. Les contenus peuvent être adaptés aux besoins et demandes particulières des apprenants dans le respect des objectifs de formation.

- ✓ Moyens techniques

Salles de classe, ordinateurs, vidéos projecteurs. Terrains de travaux pratiques.

- ✓ Moyens d'encadrements

M. PLOUY directeur d'établissement, référent handicap.

Mme MEYNAUD responsable Apprentissage.

Mme SANCHEZ, service apprentissage

Mme BERNARD, coordinatrice du BTS Aménagements Paysagers



Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

La formation se déroule de septembre à août sur 2 ans de la manière suivante :

- ✓ Suivi de l'exécution

Feuilles de présence signées des apprentis et des formateurs par demi-journées.

- ✓ Suivi au moyen du livret d'apprentissage
- ✓ Appréciation des résultats

Évaluations réparties sur les 2 années.

100% en CCF (Contrôle en Cours de Formation), sans examen final de fin d'année

Questionnaire de satisfaction en fin de formation.

Attestation de fin de formation / Diplôme.

Objectifs de la formation

La finalité de cette formation est de permettre d'acquérir les compétences :

Former des techniciens capables de concevoir, organiser et réaliser des aménagements paysagers dans le respect de l'environnement, tout en assurant le suivi technique, humain et financier des chantiers. Le BTS développe des compétences en connaissance des végétaux, techniques d'aménagement, gestion de projet, dessin technique, et communication professionnelle, pour une insertion rapide dans le secteur du paysage ou une poursuite d'études.

Programme de formation

- ✓ Enseignement Général
 - S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui
 - Construire son projet personnel et professionnel
 - Communiquer dans des situations et des contextes variés
- ✓ Enseignement Professionnel
 - Organiser le travail des équipes pour des chantiers d'aménagement paysager
 - Gérer la végétation des aménagements paysagers dans un contexte de transition écologique
 - Gérer les ouvrages et les réseaux des aménagements paysagers
 - Assurer la gestion technico-économique de chantiers
 - Elaborer un projet d'aménagement paysager